



Contact média seulement :
Marie-Eve Villeneuve
Directrice, Communications externes
Téléphone : 514 759-2556

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Musique illimitée : Vidéotron sollicite la collaboration du CRTC

Montréal, le 25 mai 2017 – Vidéotron a reçu, le 20 avril dernier, une décision rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ordonnant qu'elle cesse d'offrir, au plus tard le 19 juillet prochain, à ses clients et aux consommateurs son service Musique illimitée. Vidéotron a en conséquence cessé de commercialiser son offre à de nouveaux clients le 10 mai 2017.

L'entreprise a toutefois déposé aujourd'hui une demande de révision au CRTC afin de minimiser les impacts sur les clients qui profitent déjà du service. Vidéotron demande que le CRTC permette la mise en place de modalités visant à s'assurer que les clients qui bénéficient et apprécient ce service lancé il y a plus de deux ans se voient offrir une transition harmonieuse et avantageuse pour eux. Vidéotron partage la volonté du CRTC de mettre le consommateur canadien au centre de ses actions.

À propos de Vidéotron

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 mars 2017, Vidéotron comptait 1 680 600 clients à son service de télédistribution, dont 1 595 100 clients à la télé numérique. Quant au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico, le nombre de ses abonnés s'élevait à 324 500. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 628 100 clients à ses services par modem câble au 31 mars 2017. À cette date, Vidéotron avait activé 920 900 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 241 300 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une douzième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon un sondage Léger.

Suivez-nous sur le Web | facebook.com/videotron
Suivez-nous sur Twitter | twitter.com/videotron